

LE DÉMEMBREMENT DE LA POLOGNE

(suite et fin)

Le 23 janvier, 1793, ils concluaient le traité pour le *second partage*. A la Prusse allaient Dantzic, Thorn, la Grande Pologne, avec Posen et Gnesen, c'est-à-dire un territoire plus vaste que la Silésie (2,000 lieues carrées) ; la Russie obtenait toute la Lithuanie en deçà de la Duna (soit 3,000 lieues carrées). L'Autriche n'eut pas de part dans cette attribution de dépouilles opimes. Elle se contenta de la promesse qu'on l'aiderait à reprendre les Pays-Bas que les armées de la Convention venaient de lui enlever.(1)

A Varsovie les confédérés de *Targovitsa* dirigeaient le gouvernement. Nommés liges de la Russie, ils ne pouvaient rien lui refuser ; mais ils étaient résolus à ne rien accorder à la Prusse, que ses trahisons avaient discréditée auprès de tous les partis polonais. Ils avaient protesté contre l'invasion prussienne et fait appel à la magnanimité de Catherine. Celle-ci leur avait répondu en leur communiquant son entente avec l'Autriche et la Prusse ; elle avait ajouté que "aux malheurs dont la contagion révolutionnaire menaçait leurs États, les trois puissances n'avaient

(1) Cf. A. Rambaud. *Hist. génér.*, VIII, p. 348.

pas trouvé d'expédient plus efficace que d'enfermer la Pologne dans des bornes plus étroites(1)".

Mais une diète devait ratifier ce supplément de spoliation. Pour la convoquer, on rétablit le conseil permanent. Une fois convoquée, pour venir plus facilement à bout de la résistance, qui était à prévoir, on l'éloigna de la capitale et on la transféra à Grodno. C'est là qu'une députation élue à cet effet par 73 voix contre 20 signa le traité russe (22 juillet 1793). Pour arracher la ratification du traité prussien, il fallut bloquer la diète, braquer contre elle des canons, affamer les députés, faire envahir la salle par des escadrons armés. Encore ne parvint-on à obtenir qu'un assentiment muet. Le défaut de protestation ouverte fut regardé comme une approbation. Le 25 septembre, 1793, la signature du traité prusso-polonais était acquise. Le 16 octobre était sanctionnée l'alliance de la Pologne avec la Russie. Le 23 novembre, une constitution, sans doute venue toute faite de Petersbourg, était adoptée.

Spectacle écœurant, encore moins par les violences, qui n'étaient que logiques chez les bourreaux, que par la lâcheté et la vénalité de tant de seigneurs polonais, roi en tête. Oui, à Grodno, il y eut beaucoup trop de vendus à Catherine II. Admettons que les russophiles aient pu se faire illusion ; qu'ils aient cru que, une fois satisfaite, la tsarine n'insisterait pas pour les sacrifier à la Prusse, qu'elle leur accorderait cette liberté dorée dont ils étaient idolâtres jusque sous le joug. Mais n'oublions pas non plus que, dans cette misérable diète de Grodno, il y eut des sursauts de patriotisme, qu'on dût mobiliser contre elle non seulement des pièces d'or, mais encore des bataillons de grenadiers ; que ce fut seulement les larmes aux yeux que les soi-disant représentants du pays laissèrent signer le traité prussien. Ils finirent pourtant par céder. Il n'y eut pas assez de députés pour

(1) *La Pologne, foyer d'esprit révolutionnaire*, le voilà trouvé le prétexte que feront constamment valoir les successeurs de Catherine pour justifier violences et tyrannie contre leurs victimes.

faire écho à ces fières paroles de Kimbar s'écriant en pleine assemblée et en s'adressant au roi : " Pourquoi tant s'effrayer, sire ? On nous menace de la Sibérie. Allons donc en Sibérie... Là notre vertu et la vôtre feront pâlir ceux qui ont conspiré notre perte."

Et pour prix de leur complaisance, que recevaient-ils ? Le mépris de Siévers lui-même, l'ambassadeur russe, et leur impitoyable tyran. Celui-ci écrivait en effet à sa fille : " Dans cette malheureuse Pologne pas l'ombre d'honneur ; peut-être qu'il se cache dans les cabanes des paysans."

Heureusement oui, l'honneur et le patriotisme se cachaient dans les cabanes et au fond du cœur des paysans, en dépit du servage honteux où ils avaient été maintenus ; ils subsistaient aussi dans les rangs de la bourgeoisie, et, grâce à Dieu, chez un bon nombre de nobles. La masse de la nation rougissait de ce qui s'était passé à la diète de Grodno ; elle n'attendait que de voir le drapeau national arboré par un vrai chef pour se jeter à sa suite et s'insurger.

Ce vrai chef se rencontra : il s'appelait *Thaddée Kosciusko*. En Amérique Washington l'avait nommé colonel ; à Paris l'Assemblée Législative lui avait décerné le titre de citoyen français (10 août 1792). Réfugié en Saxe, où il avait retrouvé beaucoup des hommes du 3 mai, il devint promptement l'âme d'une immense conspiration. Il était en communication étroite avec un comité de Varsovie, recrutant des conjurés sous les yeux mêmes de Igelstrom, commandant le corps d'occupation russe et ambassadeur intérimaire.

En Lithuanie même activité : " Un réseau d'associations secrètes s'étendait sur toutes les provinces, agissaient sur les nobles par les femmes élégantes, sur les paysans par les curés, se recrutaient de soldats renvoyés dans leurs foyers.(1) " (A. Rambaud.) Il n'y eut pas une trahison.

Igelstrom vaguement inquiet fit quelques expulsions, et voulut hâter la dissolution de l'armée polonaise. Ce fut

(1) La diète de Grodno avait dû en effet s'engager à réduire l'armée à 15,000 hommes.

le signal de l'explosion. Le commandant d'une brigade à Ostrolenka, nommé Madalinski, au lieu d'obéir et de désarmer, passa le Bug avec ses 4,000 hommes, battit, chemin faisant, quelques détachements russes, et marcha sur la capitale de la Galicie. Kosciusko, à cette nouvelle, se hâta de quitter sa retraite de Saxe ; le 24 mars il entra dans Cracovie, évacuée, la veille, par la garnison russe ; il proclama l'insurrection et fit jurer par ses partisans fidélité à la constitution du 3 mai.

Igelstrom, Bucholtz, De Cache (ambassadeur autrichien), auxquels se joint le malheureux roi Poniatowski avec son conseil permanent, désavouent solennellement le mouvement insurrectionnel. Troupes polonaises, étudiants de l'Université, bourgeois, n'accourent que plus empressés aux côtés de Kosciusko, qui fait appel à tous les jeunes gens de 18 à 27 ans, impose des contributions et prend le contrôle des caisses publiques :

Dans une rencontre avec les troupes de Tormasof (envoyé par Igelstrom contre Cracovie) les insurgés eurent un premier échec ; la cavalerie des nobles avait cédé un peu promptement ; mais les paysans avaient rétabli le combat et remporté finalement la victoire. Pour faire honte à ses pairs, Thaddée Kosciusko dépouilla alors son habit de gentilhomme, et " revêtit la *czamara* paysanne".

Le 17 avril, à trois heures du matin, Kilinoki donna le signal du soulèvement à Varsovie même en tuant avec son pistolet un officier russe et un kosak. Les cris : Aux armes ! Mort aux Moscovites ! lui répondirent.

Tandis que Igelstrom, et les autres chefs russes parvenaient à s'échapper, leurs troupes étaient massacrées sans pitié. Au bout de deux journées sanglantes, pendant lesquelles 2,500 cadavres russes avaient encombré les rues de Varsovie, l'insurrection était triomphante. Un gouvernement national, composé d'hommes du 3 mai, prenait

possession de la capitale. Dans Vilna on chassait la garnison moscovite, et l'on pendait l'hetman Kossakowski, un des traîtres à la Pologne.

Maîtresse dans les trois villes principales (Varsovie, Vilna, Cracovie), l'insurrection s'étendit à tout le royaume. Le roi Poniatowski était gardé à vue dans son palais ; à la cathédrale il subissait une harangue d'un patriotisme sans ménagement, malgré qu'il eut affirmé sa volonté de vivre et de mourir avec son peuple.

Accouru à Varsovie, Kosciusko formait un cabinet de huit ministres et de vingt-deux assistants, avec une commission militaire pour veiller au recrutement de l'armée, et une commission d'enquête pour instruire contre les traîtres, que dénonçaient les papiers compromettants, saisis chez Igelstrom. On arbora la devise : *liberté, égalité, indépendance !* On envoya une circulaire au clergé orthodoxe, " pour qu'il rassurât ses ouailles et leur prêchât le dévouement à la patrie commune(1)".

A cette patrie commune les paysans, eux aussi, avaient montré leur dévouement. Allaient-ils être forcés de continuer à voir en elle une marâtre ? On conseillait à Kosciusko d'abolir le servage. Rien ne répondit mieux au désir de celui, qui, sur le champ de bataille, n'avait pas rougi de revêtir la rude casaque de l'habitant de la terre. Mais une telle mesure n'aurait pas manqué de lui aliéner la noblesse et la caste des hommes d'armes. Le peu qu'il fit pour la gent paysanne suffit même pour lui susciter des haines sourdes dans la haute classe.

Cependant les ennemis de l'indépendance polonaise ne restaient pas inactifs. Le 15 juin 1794, les Prussiens en-

(1) Comme dans toutes les crises nationales, on sentait le besoin de l'*Union sacrée* ; mais c'était une nouveauté en Pologne que de chercher à inclure dans cette union les dissidents et les paysans.

traient dans Cracovie, d'où ils enlevaient les bijoux de la couronne pour les transporter à Berlin(1).

De son côté Zajonczech était battu par les Russes sur la rive gauche de la Vistule. Une armée de Frédéric-Guillaume II, il est vrai, devait renoncer au siège de Varsovie(2). Mais, en retour, la Galicie était foulée par les Autrichiens, Vilna réoccupée par les Russes. Souvarof, à la tête de 40,000 hommes, pris sur l'armée qui avait écrasé les Ottomans, arrivait. Il fallait, à tout prix, l'empêcher de faire sa jonction avec Fersen, qui en commandait 20,000.

Justement celui-ci venait, à la faveur d'un brouillard, de traverser la Vistule. En hâte Kosciusko se porta au devant de lui avec 5,800 hommes seulement et 21 canons.

La rencontre eut lieu à *Matséiovitsé*, à 20 lieues de la capitale (10 octobre, 1794). Elle fut fatale au parti de l'indépendance. Kosciusko lui-même resta gisant sur le champ de bataille, percé de trois coups de lance, n'ayant plus qu'un souffle.

Le héros devait survivre. Pourtant on le crut mort. A cette nouvelle on n'entendait dans Varsovie que des cris désespérés : Kosciusko n'est plus ! La patrie est perdue !

Malgré tout, avec les troupes qui venaient d'arriver de la Lithuanie et de la Grande Pologne, on disposait encore de 25,000 hommes ; on résolut de défendre la capitale, dont Warwzcecki fut nommé gouverneur. Aux sommations de Fersen, on répliqua qu'on avait juré d'être libre ou de périr.

Mais, le 3 novembre, Souvarof paraissait devant Praga ; le 4, il se rendait maître des remparts et du faubourg. L'égorgeement de 8,000 soldats, de 12,000 habitants, sans distinction d'âge ou de sexe, dompta toute velléité de résis-

(1) A Varsovie cette nouvelle jeta la consternation, et l'on s'y vengea par des massacres dans les prisons. Kosciusko désavoua les émeutiers, en fit pendre plusieurs.

(2) Le 2 août, 50,000 prussiens, commandés par le roi et le maréchal Schwerin, étaient venus menacer Varsovie. Mais les Russes ne pardonnaient pas à Frédéric-Guillaume d'avoir abandonné la guerre sainte contre la France révolutionnaire. Mal soutenu par ses alliés du Nord, redoutant en arrière un soulèvement de la Grande Pologne, le roi de Prusse avait levé le siège de la capitale dans la nuit du 6 au 7 septembre.

tance ; et quand les envoyés du roi auprès du terrible exécuter revinrent en apportant un message de paix, ils furent accueillis par les cris de *Vive la tsarine ! Vive Souvarof !*

Le 9 novembre, le maréchal russe recevait les clefs de la cité royale, qui lui étaient présentées par le Magistrat, les corps marchands et les bourgeois ; il les portait à ses lèvres, en disant : “ Grâce à Dieu qu’elles ont coûté moins cher que celles de là-bas (Praga). ”

Varsovie capitulait à un moment où l’Autriche et la Prusse étaient battues par les armées françaises. Elle ne trouvèrent rien de mieux que de se dédommager avec “ le butin polonais que les victoires de Souvarof avaient jeté aux pieds de la tsarine ”. (A. Rambaud.)

Le 24 octobre 1795, deux traités étaient signées à Petersbourg, l’un entre la Russie et la Prusse, l’autre entre la Russie et l’Autriche : ils attribuaient à la Prusse Varsovie et la partie ouest du palatinat de Cracovie ; à l’Autriche, Cracovie Sandomir, Lublin, etc. . . ; à la Russie, toute la Lithuanie et les pays russes jusques au Niémen et au Bug(1).

Il ne restait plus une portion indépendante de l’ancien royaume de Sobieski. Le 25 novembre, 1795, au 31ème anniversaire de son couronnement, Stanislas Auguste Ponatowski abdiquait. Il devait assister au couronnement du tsar Paul 1er, comme son successeur.

“ La catastrophe était d’autant plus douloureuse pour la Pologne qu’elle avait eu tour à tour ses co-partageants pour ses vassaux et ses obligés. Elle avait eu la Prusse pour vassale, elle avait sauvé l’Autriche du Turc, et planté ses étendards sur Moscou(2). ”

(1) En outre la Russie s’adjoignait la Courlande, en prononçant la déposition du dernier duc.

(2) L. Léger. *Hist. génér.*, IX, p. 527.

*
* *

Au point de vue religieux le désastre n'était pas moins déplorable. Il est vrai, Catherine II n'avait pas impunément fréquenté les philosophes français du 18^e siècle. Elle leur avait emprunté leur galimatias humanitaire. A tout propos, soit dans ses proclamations, soit dans ses lettres au pape, soit par la bouche de ses ambassadeurs, elle affirmait sa résolution de n'opprimer aucune religion, de laisser à tous les sujets de son vaste empire la liberté d'adorer Dieu de la façon qui leur plairait. Elle n'avait pas hésité à signer l'article 8 du traité du 18 septembre, 1773, ainsi conçu : "les catholiques romains jouiront dans les provinces cédées à la Russie de toutes leurs propriétés, quant au civil ; par rapport à la religion, ils seront entièrement conservés dans le *statu quo*, c'est-à-dire dans le même libre exercice de leur culte et discipline avec toutes et telles églises et biens ecclésiastiques, qu'ils possédaient au moment de leur passage sous la domination de sa Majesté impériale (septembre 1772) ; et Sa Majesté et ses successeurs ne se serviront point des droits des souverains au préjudice du *statu quo* de la religion catholique romaine dans les pays sus-mentionnés."

Comme, en dépit de ce texte pourtant bien clair, on voyait presque chaque jour quelque nouvelle église enlevée aux grecs uniates, et leurs prêtres forcés d'entrer dans le giron de la sainte orthodoxie, ou de subir toutes les privations du bannissement, on s'imagina que la tsarine n'entendait par église romaine que le rite latin. Aussi, dans le traité de Grodno, qui sanctionnait le second partage, les Polonais firent-ils mention expresse des deux rites. Catherine ne s'en émut pas. Elle promit "et d'une manière irrévocable, pour elle, ses héritiers et successeurs, de maintenir à perpétuité les catholiques romains *utriusque ritus* dans la possession

imperturbable des prérogatives, propriétés et églises, du libre exercice de leur culte et discipline, de tous les droits attachés au culte de leur religion, déclarant *pour elle et ses successeurs* ne vouloir jamais exercer les droits de souverain au préjudice de la religion catholique romaine des deux rites.”

Or ce solennel engagement était à peine signé que la tsarine réunissait à Petersbourg un conseil de la couronne pour aviser aux moyens de convertir les ruthéniens uniates à l'orthodoxie grecque. Un aventurier de Corfou, du nom d'Eugène Bulgari, ancien ami et courtisan de Frédéric II, proposa la fondation d'une maison de missionnaires, sous la direction de l'évêque Sadkowski, archimandrite de Sluck. Le projet ayant été adopté, on ouvrit la campagne d'évangélisation grecque orthodoxe par la publication d'un manifeste décrivant l'union de 1595, et faisant les plus belles promesses aux chrétiens, qui y renonceraient. On lança ensuite des bandes de soldats, sous la conduite de quelques popes, à travers les provinces nouvellement acquises. Ruse, violence, cruauté, étaient leurs armes apostoliques. Aux prêtres qui leur résistaient était réservée la prison ou l'exil.

C'est ainsi que furent évangélisés ou plutôt dévastés les diocèses de l'Oukraine, de Luck, de Vladimir, de Chelm en Volhynie, de Kamiénec en Podolie.

Sous prétexte de mieux se conformer aux désirs de ses sujets, Catherine avait ordonné que, à la mort de tout curé uniate, la communauté fut interrogée sur le rite et le prêtre qu'elle préférait. L'impératrice, dans une lettre à Pie VI (31 déc., 1780), se vante de cette mesure comme d'un merveilleux trait de libéralisme. Ce n'était qu'un piège.

Les autorités civiles, chargées d'interpréter les vœux de la population, savaient fort bien qu'il fallait choisir la religion d'État, sous peine de tomber en disgrâce et de subir les ravages de la soldatesque russe.

La consultation était d'ailleurs très souvent superflue. Telle église avait-elle appartenu à l'orthodoxie avant

1595, vite on déclarait que l'union avait été illégale et violente, et la communauté était réintégrée par ordre dans la grande église greco-russe(1).

Un autre stratagème fut l'oukase décrétant que, pour fonder une paroisse et entretenir un prêtre, il fallait au moins cent feux. Tout groupement au dessous de ce chiffre devait être réuni à une paroisse voisine. Comme la plupart des villages polonais étaient peu peuplés, beaucoup de paroisses furent ainsi détruites, leurs prêtres chassés et

(1) Il ne faut pas trop nous étonner du zèle que les émissaires de Catherine II mettaient à convertir les uniates. Pour les Russes, comme pour les Byzantins, les uniates n'étaient qu'un rameau violemment détaché du trône de la sainte orthodoxie ; ils leur appartenaient ; leur rentrée au giron de la grande église greco-russe était saluée comme le retour de pauvres prodiges, ou plutôt comme la libération de victimes, auxquelles une tyrannie intolérable avait ravi la foi de leurs ancêtres, la vraie foi, pour les adjoindre à une Église hérétique.

Écoutez l'appel que, en 1794, l'archevêque d'Isiesloff et Bracsloff adressait aux catholiques du rite grec : " Les décrets impénétrables de la Providence ont mis un terme à la patience et aux souffrances d'un peuple élevé au sein de l'orthodoxie, et pour cela même cruellement persécuté par les Polonais... Sa M. l'Impératrice Catherine II, ayant réuni sous le sceptre de la Russie ce peuple de même race, et ayant en vue non seulement son bien-être matériel, mais aussi sa félicité éternelle, a bien voulu instituer une hiérarchie légale pour ces ouailles, et nous désigne pour ce saint ministère... Relevez-vous, enfants de l'Église, jouissez pleinement de la liberté de la foi orthodoxe ; le temps des persécutions est passé, toute contrainte en matière de religion est devenue impossible, accourez dans les bras de l'Église, votre mère." (cité par le P. Lescoeur, *L'Église catholique et le gouvernement russe*, p. 35.)

Que voulez-vous ? Les préjugés phoitiens n'avaient pas pénétré moins profondément en Russie que dans l'Orient. Il n'était pas facile pour un Russe du 18e siècle de découvrir que la religion grecque n'était qu'une hétérodoxie fausement baptisée du nom d'orthodoxie par un patriarche intrigant du 9e siècle pour mieux voiler sa rébellion contre le véritable centre de l'unité de l'Église.

Quoi qu'il en soit, Catherine II elle-même tenait absolument à faire croire que l'union de 1595 avait été une œuvre de violence et ne s'était maintenue que par des moyens artificiels. Dans une lettre à son ambassadeur Stackelberg, parlant d'une certaine démarche auprès de Pie VI, elle disait : " Le pape ne peut ignorer que la plupart de mes sujets, qui professent la foi catholique, appartenaient autrefois à notre religion orthodoxe, et qu'ils n'attendaient qu'une occasion propice pour rentrer au sein d'une Église qu'ils n'avaient quittée qu'à regrets et pour échapper à la persécution."

Dans cette position, prise par Catherine II, se maintiendront obstinément Nicolas Ier, Alexandre II et tous leurs agents russificateurs.

réduits à la mendicité par la confiscation de leurs biens. (1)

Non moins que la destruction de l'Église uniate, l'autocrate russe avait à cœur l'asservissement de l'Église latine de son empire. Dans cet autre dessein elle fut merveilleusement secondé par le fameux Siestrencewicz.

Joseph de Maistre a dit de ce personnage que, s'il avait à lui donner la main, il mettrait un gant fait de peau de buffle. Ancien étudiant calviniste, ex-officier de cavalerie dans l'armée prussienne, ex-précepteur dans la maison des Radzivil, il avait été sacré, le 1er octobre 1773, par Massalski évêque de Vilna, qui l'avait fait agréer à Rome comme son suffragant, pour administrer la partie nouvellement annexée de sa province ecclésiastique.

Mais Catherine II avait deviné dans Siestrencewicz l'auxiliaire qu'elle cherchait "pour la réforme et la civilisation du clergé catholique", que, selon elle, les papes avaient jusque là maintenu à un niveau inférieur.

En sa faveur, et sans entente préalable avec Rome, elle érigea le siège de Mohileff en archevêché, l'y installa avec le titre de primat de toute la Russie Blanche, lui subordonna le clergé tant régulier que séculier, et lui interdit toutes relations directes avec des autorités étrangères. C'est ce que la tsarine appelait réorganiser l'Église catholique de ses états. En réalité elle visait à y substituer son autorité à celle du pape, après avoir anéanti, ou tout au moins défiguré les ordres monastiques.

Sur son commandement l'archevêque de Mohileff obligea tous les religieux, à quelque monastère qu'ils appartenissent, d'apprendre "l'éloquence de la chaire, l'histoire, la géographie, la littérature du pays, la langue française, les mathématiques et même la physiologie".

A la mise en pratique d'un si vaste programme d'étude correspondait naturellement une diminution très sensible

(1) Les Basiliens s'obstinant à ne point devenir *orthodoxes*, Catherine II ordonna la fermeture de tous ceux de leurs couvents qui ne s'occupaient ni de bienfaisance, ni de l'éducation de la jeunesse.

des exercices pieux. Les moines étudiants étaient en outre soustraits à peu près totalement à leurs supérieurs. Pour leur formation intellectuelle ils recevaient leur inspiration exclusivement du Primat. Celui-ci, plein de dédain pour l'ancienne théologie monastique, imposait "des systèmes et des auteurs, qui savaient lier le dogme avec la raison, et qui enseignaient la théologie dans la vue de rendre les hommes bons et heureux(1)". Tel était le *Grand Catéchisme de Montpellier* (condamné par l'Index romain).

Quant aux rapports entre l'Église et l'État, voici comment ce prodigieux Siestrencewicz, évêque censément catholique, les concevait, et voulait qu'on les enseignât : "Pour le pain quotidien, qui nourrit l'ecclésiastique, et pour la sécurité dont il jouit dans l'empire, il doit obéissance et fidélité au souverain, et ne point s'imaginer que la différence de costume l'en exempte. Il n'est pas tenu de connaître toutes les lois, mais seulement celles qui le concernent et qui servent à maintenir l'Église et le clergé. Par conséquent on enseignera au séminaire (les séminaires avaient été réformés à l'instar des monastères) *le droit canon dans les limites qui seront tracées par la souveraine pour l'Église catholique de l'empire, qui jouit de sa protection* (2)."

Cette souveraine, c'était *Catherine l'immortelle*, que la Providence avait suscitée à l'âge d'or de la Russie, et qui, par l'instruction qu'elle leur avait procurée, avait fait tourner au bien de ses autres sujets les classes monastiques, dont on n'avait su jusque là que déplorer la corruption et la décadence. Évidemment, pour un pareil courtisan, l'autorité suprême dans l'Église était à Petersbourg, non à Rome. Aussi, que Romelui refusât ou lui différât certains pouvoirs, peu lui importait; du moment qu'il les avait reçus de la tsarine, il en usait. Cependant le pape, pour éviter de plus grands maux, sanctionna la plupart de ses privilèges,

(1) On reconnaît là le disciple de Jean-Jacques Rousseau.

(2) Cf. Lesœur, *ibid.*, pp. 29-30.

pour ne pas dire ses usurpations; il lui accorda même pour trois ans pleine juridiction sur les monastères.

Mais *Catherine l'immortelle* avait décrété qu'aucun acte et document du Saint Siège n'auraient de validité et ne seraient publiés dans son empire, qu'après avoir subi le *visa* du Sénat et du gouvernement.

Aussi l'archevêque de Mohileff soumettait-il fidèlement au pouvoir civil tout ce qui lui venait de Rome, avant d'y conformer sa conduite, ou d'en faire mention.

C'est ainsi que, la bulle de suppression de la Compagnie de Jésus n'ayant pas été publiée en Russie, il n'hésita pas à ouvrir un noviciat de cet Ordre, sur l'injonction exclusive de la tsarine.(1)

On s'imagine bien que sa désobéissance eut souvent des résultats plus désastreux que l'ouverture d'un noviciat de Jésuites, que Pie VI ne tarda d'ailleurs pas d'autoriser pour la Russie Blanche. Grâce en effet au servilisme de ce prélat, plus russe que catholique, Catherine II en expirant (1796), put contempler l'Église latine de ses États avilie et courbée à ses pieds, tandis que l'Église grecque unie s'en allait en débris sous les violences de ses missionnaires et de ses soudards. Si le triomphe de l'orthodoxie grecque sur le catholicisme romain était le but qu'elle s'était proposé, oui,

(1) Ce n'était pas par amour pour les fils de Loyola, en qui elle détestait leur soumission à un pouvoir étranger (celui du Pontife romain), que l'autocrate de toutes les Russies avait refusé de donner effet dans son empire à la bulle de Clément XIV, abolissant l'Institut des Jésuites. Mais tenant à passer pour une princesse éclairée, elle ne voulait pas se priver des services de ces bons et savants éducateurs de la jeunesse. Et puis s'unir au roi de Prusse, le chef du protestantisme germanique, pour protéger ces Jésuites honnis, que pourchassaient toutes les cours catholiques, c'était une humiliation que la gardienne de l'orthodoxie grecque avait une particulière jouissance à infliger au pape. Dans une lettre à Pie VI, Catherine II prenait la défense de Siestrenczewicz dans cette affaire. Il n'avait fait, disait-elle, qu'obéir à son serment de fidélité à l'égard de sa souveraine. Cet accomplissement d'un devoir rigoureux ne pouvait lui valoir la disgrâce de Sa Sainteté, ni le rendre indigne de recevoir de sa part le *pallium* et la dignité d'archevêque; deux faveurs qu'elle sollicitait de Rome par pure condescendance, et non parce qu'elle ne se croyait pas le pouvoir de conférer personnellement ces dignités de la hiérarchie ecclésiastique.

Catherine la Grande pouvait mourir contente. Non seulement elle avait elle-même avancé ce triomphe ; mais elle avait montré la voie par où on l'achèverait. Ses roueries, ses ruses, ses mensonges, ses promesses aussitôt démenties que prononcées, ses méthodes d'évangélisation, son attitude à l'égard de la personne et des actes du pape, tout cela sera servilement reproduit par ses successeurs et imitateurs du 19^e siècle. Voilà pourquoi nous ne commettons aucune injustice à l'égard de *Catherine l'Immortelle*, la protectrice de Siestrencewicz, l'amie de Diderot et de Voltaire, en la rangeant parmi les plus perfides persécuteurs de la véritable Église du Christ.

M. TAMISIER, s. j.